

PROGRAMME

Financement et comptabilité du syndicat des copropriétaires

REF : COP-030

Socle de la gestion de copropriétés, le financement et la tenue comptable des syndicats de copropriétaires doivent être maîtrisés tant par ceux qui ont à établir les comptes que par ceux qui ont à en rendre compte auprès des copropriétaires.

La matière a évolué à l'occasion de la réforme du statut de la copropriété par la loi ELAN, notamment pour la comptabilisation des dépenses engagées par le conseil syndical dans le cadre d'une délégation de pouvoir étendue.

Lien du site boutique : <https://urlz.fr/hJjU>

Durée

7.00 heures (1.00 jours)

Type d'action de formation

Action de formation

Objectif(s) pédagogique(s)

- Être capable de maîtriser l'engagement, l'imputation, la répartition des dépenses du syndicat et de manière générale de connaître les règles d'ordre public qui s'imposent à tous les syndicats pour la tenue comptable des syndicats.
- Nota : il ne s'agit ni d'une formation à un logiciel comptable, ni d'une formation générale de comptabilité.

Contenu de la formation

- 1. Propos d'introduction : pourquoi des règles spécifiques pour le statut de la copropriété ?
- 2. Le financement de la copropriété :
 - - Une organisation par budgets • Établissement et vote des budgets : ce qu'il faut savoir
 - - Conditions de l'engagement des dépenses
 - - Répartition des dépenses • Ce que prévoit la loi • Ce que prévoit le règlement de copropriété
- 3. Les obligations comptables du syndic
 - - Une comptabilité d'engagement en partie double
 - - Le plan comptable détaillé de la copropriété
 - - Une spécificité : deux balances
 - - Schéma comptable de quelques écritures
 - - Gestion comptable des comptes travaux
 - - Le fonds travaux
 - - Les comptes bancaires du syndicat des copropriétaires
- 4. L'approbation des comptes
 - - Importance de la révision comptable avant présentation au conseil syndical
 - - Établissement des annexes
 - - Décomptes individuels de charge et reddition de comptes
 - - Approbation des comptes en assemblée générale

Edilaix

33 COURS DE VERDUN RECAMIER
69287 Lyon cedex 02
Email: formation@groupe-edilaix.com
Tel: +33472497911



- 5. Le traitement comptable des mutations
- 6. Changement de syndic
 - - Les nouvelles obligations du syndic sortant

Profils des apprenants

- Comptables – responsables administratif et financiers nouvellement en responsabilité de la gestion comptable de copropriétés
- Gestionnaires – principaux de copropriété – directeur de copropriété afin d’être en mesure de justifier des comptes des copropriétés gérées
- Propriétaires institutionnels, notamment HLM, ayant un patrimoine en copropriété
- Avocats pour une meilleure connaissance des spécificités de la comptabilité syndicale.

Pré-requis

Aucun pré-requis pour cette action de formation

Organisation de la formation

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation ;
- Documents et supports de formation à télécharger en version pdf;
- Exposés théoriques ;
- Etude de cas concrets ;
- Quiz de fin de formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

Un questionnaire de type QCM sera disponible sur l'espace apprenant du participant.

Ce QCM devra être réalisé dans un délai de 8 jours après la formation et donnera lieu à la remise d’une attestation de fin de formation/attestation des acquis.

Accessibilité

Vous avez des besoins spécifiques (en matière d'accessibilité handicap, régime spécial, ou autres).

Référent handicap : Alexandra MARTIN formation@groupe-edilaix.com. (Merci de nous prévenir au moins 3 semaines avant le début de la formation).

Équipe pédagogique Edilaix

Comité pédagogique composé de :

Yves STERVINO - Président de la société Edilaix

Jean-Marc ROUX - Responsable pédagogique et directeur scientifique des éditions Edilaix

Alexandra MARTIN - Directrice de la société Edilaix et référente handicap

Julie STERVINO - Gestionnaire de formation

[Conditions générales d'inscription et de vente sur www.edilaix.com](http://www.edilaix.com)

[Livret d'accueil participant](#)